

L'HOMME

L'Homme

Revue française d'anthropologie

165 | janvier-mars 2003

Image et anthropologie

Claire Michard, *Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?*

Paris, L'Harmattan, 2002, 159 p., bibl. (« Bibliothèque du féminisme »)

Françoise Armengaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/15912>

ISSN : 1953-8103

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 314-315

ISBN : 2-7132-1779-2

ISSN : 0439-4216

Référence électronique

Françoise Armengaud, « Claire Michard, *Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?* », *L'Homme* [En ligne], 165 | janvier-mars 2003, mis en ligne le 27 mars 2008, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/15912>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© École des hautes études en sciences sociales

Claire Michard, *Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?*

Paris, L'Harmattan, 2002, 159 p., bibl. (« Bibliothèque du féminisme »)

Françoise Armengaud

- 1 COMMENT concevoir la notion de sexe en sémantique linguistique ? Comme une notion biologique spontanément significative (« zoologique ») ou comme une notion idéologique symbolisée dans un rapport social déterminé ? Telles sont les questions traitées dans cet ouvrage dont l'axe de recherche repose sur l'expression linguistique du rapport de *sexage*, autrement dit sur « l'expression de l'idéologie naturaliste sexiste en français » (p. 17). Claire Michard propose d'une part une analyse du fonctionnement de la langue, centrée sur la question du genre lexical et grammatical, et articulée aux hypothèses matérialistes sur le genre, d'autre part une analyse critique de la façon dont les linguistes présentent le genre. Deux périodes : 1920-1970 (objet de ce premier volume) et 1970-1990 (objet d'un second volume dans lequel il s'agira de voir comment, dans les recherches en sciences du langage, l'influence des mouvements féministes des années 1970 a été traduite dans la conception sémantique du genre). La coupure est justifiée par la contestation des structures sociales en 1968 et les effets des mouvements féministes sur la connaissance.
- 2 L'intérêt et l'originalité du travail de l'auteure ont été de se situer au carrefour de l'histoire des sciences (la linguistique), de l'épistémologie (la construction d'un objet théorique), de la critique épistémologique (repérer l'« irrationalité », ou les conséquences, dans les discours théoriques afin de déceler l'idéologie à l'œuvre), de l'analyse sociologique et de la théorie politique. Plusieurs niveaux sont présents, voire intriqués. On trouve en effet à la fois une perspective historique sur le développement de la linguistique (structurale notamment, sous ses aspects formaliste et fonctionnaliste), l'exposé des théories (sur le genre) de nombreux linguistes – parmi lesquels Antoine Meillet, Otto Jespersen, Jacques Damourette et Edouard Pichon, Marguerite Durand, Roman Jakobson, Louis Hjelmslev et André Martinet – et enfin la critique de ces théories, fondée sur les propres analyses linguistiques de Claire Michard et, plus largement, sur une perspective d'anthropologie et de sociologie féministes.

- 3 Il s'agit en bref de penser les sexes non comme des objets des sciences naturelles mais comme des classes sociales construites par un rapport de pouvoir, de préciser que ce rapport de pouvoir concret a des effets idéologiques cognitifs et que les représentations mentales qu'il entraîne sont mises en forme par le langage. Il est donc nécessaire de concevoir le langage comme exprimant fondamentalement les effets mentaux des rapports sociaux de sexe. Cette conceptualisation sociologique de l'analyse linguistique s'appuie sur les textes de Christine Delphy, de Colette Guillaumin, de Nicole-Claude Mathieu, de Monique Plaza, de Paola Tabet et de Monique Wittig.
- 4 Rappelons que Claire Michard et Claudine Ribéry avaient publié en 1982, sous le titre *Sexisme et sciences humaines : pratique linguistique du rapport de sexage* (Lille, Presses universitaires de Lille), une étude qui articulait l'analyse des formes linguistiques décrivant les activités des femmes et des hommes dans des textes d'ethnologues hommes avec les théorisations matérialistes des rapports sociaux de sexe. La saisie des objets de discours « femmes » comme non-agents et comme non construits en tant qu'individus particuliers faisant partie d'un ensemble, l'énonciation des femmes en tant que sexe et celle des hommes en tant qu'acteurs sociaux, agents, et « par conséquent humains absolus », confèrent aux femmes un statut d'« humains problématiques, d'humains non-humains en quelque sorte » (p. 13). C'est ainsi que la notion d'homme véhicule davantage d'« humanité », et la notion de femme davantage de « sexe ». Cette structure sémantique révèle le fondement idéologique du sens.
- 5 Telle est la thèse qui continue à guider l'analyse de Claire Michard. Pendant la période 1920-1970, l'auteure constate qu'il y a, en dépit d'importantes différences théoriques, un accord des linguistes sur un certain nombre de points concernant le genre. En premier lieu, *le genre féminin est un genre dérivé*, du point de vue de la forme il a un statut second. Deuxièmement : il y a une *prédominance syntaxique du genre masculin sur le genre féminin* car l'accord des adjectifs et des participes liés à des noms coordonnés de genre féminin et masculin se fait au masculin pluriel. Troisièmement : *la moindre portée valorisante du féminin*. Le genre féminin et le genre masculin n'ont pas la même portée valorisante lorsqu'ils qualifient une femme. Otto Jespersen note sans commentaire que *great poetess* est un compliment inférieur à *great poet* ; Jacques Damourette et Edouard Pichon observent que l'expression *le seul auteur*, utilisée pour désigner dans l'exemple choisi Isabelle Eberhardt, « affirme sa prééminence sur les auteurs des deux sexes ». Claire Michard remarque que les linguistes ne mentionnent pas ce qu'elle-même qualifie de « dérives sémantiques » (et non de « simples connotations péjoratives ») associées à beaucoup de termes de genre féminin par rapport à leurs équivalents formels de genre masculin. Exemples : maître/maîtresse, professionnel/professionnelle, entraîneur/entraîneuse, coureur/coureuse (dérive vers la sexualité, et vers une sexualité elle-même disqualifiée) ; rapporteur/rapporteuse (dérive vers un défaut moral) ; grand homme/grande femme (dérive du « moral » vers le physique). Enfin elle note la prédominance d'une sémantique référentielle, reposant sur une vue zoologique, a-sociologique, du sexe. Aucun des linguistes cités ne s'interroge sur l'articulation entre d'une part trait « de sexe » et d'autre part trait « d'humanité » pour les signifiés de chaque genre. Les traits / femelle/, /mâle/, sont toujours supposés qualifier le trait d'humanité de façon (zoo)logique : ils sont d'ailleurs nommés de façon courante « genre naturel » ou « genre vrai » sans l'ombre d'une réflexion sociologique concernant les sexes. Il faut attendre le début des années 1970 aux États-Unis, et la fin de ces mêmes années en France, pour que

les analyses critiques féministes, que l'auteure exposera dans le prochain volume, montrent l'ampleur du phénomène.

AUTEUR

FRANÇOISE ARMENGAUD

Université Paris-X, Département de philosophie, Nanterre.